

## 5<sup>ème</sup> rencontre de syndicalistes et de socialistes sur les conséquences des directives de l'Union européenne en Suisse

samedi 17 mai de 11h. à 15h.

Grande salle d'UNIA, avenue de la Gare 3, Neuchâtel

● La 4<sup>ème</sup> rencontre, qui s'est tenue à Lausanne le 8 mars dernier, a décidé de tenir une 5<sup>ème</sup> rencontre le 17 mai à Neuchâtel pour établir les faits sur les conséquences de l'accord sur « la libre circulation des personnes » et pour décider s'il y a lieu de lancer un appel au PSS et à l'USS pour dire non à la prorogation et à l'extension de cet accord.

100 syndicalistes et militants du PS ont signé une lettre ouverte au candidat à la présidence du PSS, Christian Levrat. Les signataires affirmaient notamment que la défense des revendications des salariés était incompatible

avec l'orientation d'adhésion à l'UE. Le nouveau président du PSS a reçu une délégation des signataires de la lettre ouverte. La délégation fera un compte-rendu de cet échange.

La 5<sup>ème</sup> rencontre décidera de l'envoi d'un délégué suisse à la conférence de Stockholm « pour le retrait du jugement de la Cour européenne de Justice concernant l'usine Laval de Vaxholm ». Cette conférence est organisée à l'initiative de syndicats suédois et de l'Entente européenne des travailleurs.

Red

### Une délégation de syndicalistes et de socialistes a rencontré Christian Levrat

● De nombreux membres et militants du PSS ont été surpris et choqués par l'ampleur du désastre électoral lors des élections fédérales de l'automne dernier (octobre 2007). Cet échec historique fut annoncé et précédé par des revers électoraux régionaux notamment à Zurich. Les militants regroupés autour du journal pour une politique ouvrière ont cherché à expliquer cette défaite cuisante en se fondant sur les besoins des masses.

#### Défaite électorale: le PSS s'éloigne des revendications du mouvement ouvrier

Si le PSS avait répondu aux aspirations de l'immense majorité de la population laborieuse, aurait-il subi ces désastres ?

Réunis à plusieurs reprises, pour analyser et discuter des conséquences de la politique d'adaptation à l'Union euro-

péenne, nous avons constaté que de manière répétitive la direction du PSS, et son ex-président Hans-Jürg Fehr en tête, avaient tourné le dos à la défense des services publics. Ce fut, notamment, le cas lorsque la loi sur l'approvisionnement en électricité fut votée par la fraction socialiste aux Chambres alors qu'elle n'était qu'une reprise de celle, rejetée quelques années auparavant, sur le marché de l'électricité et une transposition dans le droit suisse des directives européennes 96/92CE et 2003/754CE.

D'autres dossiers tout aussi brûlants (La Poste, les assurances sociales, la loi sur le travail, la RTP...) n'ont pas été traités par la direction du PSS conformément aux intérêts du plus grand nombre. L'addition ne s'est pas fait attendre et le prix à payer aura été une perte importante en sièges au Parlement fédéral.

#### Nouvelle présidence, nouveaux espoirs

La démission de Fehr et l'an-

nonce de la candidature de Christian Levrat à la présidence ont suscité des espoirs compréhensibles. Le nouveau président n'est-il pas un syndicaliste, ses déclarations ne visent-elles pas à remobiliser la base ouvrière du parti ? Ses prises de position ne sont-elles pas des points d'appui pour la résistance ?

Nous avons soutenu la candidature de Levrat à la présidence.

#### Lettre ouverte, délégation

Et nous lui avons adressé une lettre ouverte, signée par plus de 100 militants du PSS et syndicalistes, qui insiste sur un aspect: le PSS doit rompre avec la ligne d'adaptation à l'UE, qui est incompatible avec la défense des conquêtes sociales et démocratiques dans ce pays. Le nouveau président a donc reçu une délégation des signataires de cette lettre ouverte pour y répondre. C'est ainsi que neuf d'entre eux l'ont rencontré le jeudi 17 avril à Genève.

Albert Anor

#### Les membres de la délégation

Rudy **Jaussi**, président du groupe énergie du SSP, Genève ;  
Stéphane **Böhringer**, président de la section de Bevaix du PS ;  
Jean-François **Donzé**, président du syndicat de la communication, Arc jurassien ;  
Michel **Gindrat**, président de la section enseignement du SSP, Neuchâtel ;  
Alexandre **Anor**, ancien député PSG ;  
Albert **Anor**, membre du comité de région du SSP, Genève ;  
Matthieu **Béguelin**, président du PS, ville de Neuchâtel ;  
Vincent **Leggiero**, président du SEV-TPG, Genève ;  
Max **Robert**, président du groupe enseignement du SSP, Genève.

#### Excusés

Amélia **Cristinat**, ex conseillère nationale et syndicaliste de La Poste ;  
Jean **Clivaz**, ancien syndicaliste, ancien conseiller national, ancien directeur des PTT.

## Une délégation de syndicalistes et de socialistes a rencontré Christian Levrat

### Poursuivre la discussion

● Une délégation de syndicalistes et de membres du PSS a rencontré Christian Levrat le ...

Cette délégation entendait ouvrir avec le nouveau président du PSS une discussion sur les enjeux posés par la lettre ouverte qui lui a été adressée, signée par plus de 100 syndicalistes et membres du PSS.

La lettre pose la question suivante : « nous nous interrogeons : est-il possible de défendre nos conquêtes sociales, nos services publics, nos assurances sociales, si on se soumet à la discipline imposée par les institutions de Bruxelles ? »

Et elle ajoute : « Syndicalistes, militant-e-s et élu-e-s du PS, nous constatons une offensive brutale de la majorité bourgeoise des Chambres fédérales et du Conseil fédéral contre les services publics, contre les assurances sociales, contre les conditions de travail. Cette offensive, même si d'aucun-e-s s'attachent à le cacher, est reliée directement aux directives et à la politique de l'Union Européenne (UE) ».

Pendant plus d'une heure et demie, le débat a été riche et constructif avec Christian Levrat.

La délégation et Christian Levrat sont tombés en partie d'accord : il faut défendre les services publics, il faut combattre le dumping, il faut répondre aux préoccupations des travailleurs. Nous poursuivons des objectifs communs. La discussion doit se développer au sein du PSS.



les services publics, contre les assurances sociales, contre les conditions de travail.

Ont notamment été relevés :

► L'offensive contre les travailleurs de CFF Cargo, qui découle directement de l'introduction dans la législation suisse sur les transports de la concurrence entre les opérateurs. C'est l'application de la directive 91/440;

► La loi sur l'approvisionnement en énergie, introduisant l'ouverture du marché de l'électricité, qui avait été combattue par référendum en 2002;

► L'introduction de la concurrence dans les transports publics urbains, découlant directement de l'accord sur les marchés publics;

► Le conflit dans la construction, lié à la lourde menace de dumping social, consécutive à l'ouverture du marché du travail, et à la « libre circulation des personnes ».

L'application en Suisse des

directives de l'UE se traduit par une offensive brutale, dans tous les secteurs, contre tous les acquis sociaux et démocratiques inscrits dans les lois et les CCT.

Cette offensive a lieu dans une situation marquée par la grave crise financière qui secoue toute la planète.

### Sur la défense des services publics

Christian Levrat, qui est encore président du Syndicat de la communication, est très attaché à la défense des services publics. Il confirme que le PSS mènera le combat avec le Syndicat de la communication pour la défense de La Poste. Il partage en partie l'appréciation formulée par la délégation : « Le bilan de l'UE en termes de services publics n'est pas bon. Et le bilan de l'ouverture des marchés est clairement négatif », dit-il. Il est vrai que la déréglementation en Suisse a suivi, avec du retard, la déréglementation au niveau européen.

Et il ajoute que l'adaptation de la législation suisse au droit européen ne va pas s'arrêter. Le problème c'est qu'on ne peut pas influencer sur le contenu de la politique qui s'applique en Suisse, et qu'il faudrait adhérent pour pouvoir avoir une influence « à la source ».

Mais dans tous les pays de l'UE, les gouvernements, quelle soit leur couleur politique, qui ont appliqué les directives européennes et les décisions des sommets de Barcelone et de Lisbonne n'ont pas tous augmenté l'âge de départ à la retraite, privatisé les services publics de l'électricité, de la poste, etc ? Le respect du Pacte de stabilité imposé par Maastricht n'a-t-il pas amené dans tous les pays à des coupes budgétaires drastiques dans la santé, l'école, le nombre de fonctionnaires, les budgets sociaux ?

Dans tous les pays de l'UE, les lois ne sont-elles pas à 80% de simples transpositions des directives européennes ?

Le carcan de l'UE ne rendrait-il pas illégal le maintien du service public tel que nous le connaissons encore ? La concurrence libre et non faussée n'implique-t-elle pas la liquidation du service public ?

Et peut-on faire confiance à la volonté des émissaires du Conseil fédéral de défendre des travailleurs suisses à Bruxelles ? Non. Les gouvernements socialistes de Jospin, Blair et Schröder ont appliqué la même politique !

Ces questions méritent d'être approfondies.

### Peut-il y avoir une lutte contre le dumping dans le carcan de l'UE ?

La perspective de la libre circulation des personnes suscite les plus vives inquiétudes auprès des travailleurs, parce que la mise en concurrence des travailleurs à une plus large échelle implique une plus grande pression sur les salaires et les conditions de travail. Nous avons d'ores et déjà un réel problème de dumping dans ce pays.

Christian Levrat, qui défend la reconduction de l'accord sur la libre circulation et son extension aux nouveaux pays membres, fait valoir que nous avons aujourd'hui l'occasion de renforcer les mesures d'accompagnement. Et le bilan de la libre circulation, en termes de création d'emplois, est positif, dit-il.

Il ajoute qu'il y a eu un progrès dans le domaine du marché du travail. Nous sommes passés d'une logique de police des étrangers – qui ne s'est jamais préoccupée des conditions de travail, à une logique de standards de marché du travail qui doivent être respectés, et de contrôles, certes insuffisants, sur les chantiers.

Certes, conclut-il, la libre circulation, avec des mesures d'accompagnement qui sont difficiles à faire appliquer, n'est pas la panacée, mais il n'y a pas d'autre mot d'ordre possible.

Pour lui, la perspective d'une

### Le contenu de la délégation

Les membres de la délégation sont intervenus sur la façon dont l'application en Suisse des directives de l'UE, dans chacun de leurs secteurs respectifs, a des conséquences désastreuses sur le corps des conquêtes sociales et démocratiques. C'est un fait : Le Conseil fédéral et la bourgeoisie ont décidé d'accélérer l'offensive contre

## Une délégation de syndicalistes et de socialistes a rencontré Christian Levrat

Suisse qui n'est pas membre de l'UE et qui n'a pas des accords bilatéraux pour régler certains problèmes avec l'UE, c'est totalement aberrant. Et il ajoute que ce serait avoir une position contradictoire que de ne pas vouloir supprimer les frontières en tant que socialistes.

Mais les faits ne montrent-il pas que les accords bilatéraux avec l'Union européenne – dont la loi est la « concurrence libre et non faussée » - menacent toute mesure d'accompagnement? Quelle possibilité resterait-il aux syndicats de combattre pour que tout travailleur en Suisse, quelle que soit son origine, ait droit à la même protection, aux mêmes droits ?

La délégation a abordé cette question à la lumière des récents arrêtés de la Cour européenne de justice. Les mesures d'accompagnement ne risquent-elles pas clairement d'être déclarées illégales demain par une autorité supérieure ?

Le dumping social et salarial devient une réalité brutale partout en Europe. La Cour européenne de justice a donné dans le cadre de récents arrêtés (Laval/Vaxholm, Viking, Ruffert) tout le véritable contenu de la « libre circulation des personnes » et de la « libre prestation de service ».

Les jugements récents de la Cour européenne montrent que l'UE juge illégales :

- une loi d'un Land allemand en vertu de laquelle les CCT doivent être appliquées par les entreprises mandatées par l'Etat. Cet arrêté autorise que des travailleurs polonais soient employés par une entreprise à 45% du salaire minimum légal dans ce Land;

- l'action des syndicats suédois, qui ont négocié l'application de la convention collective aux ouvriers lettons et organisé pour ce faire un blocus, ce qui est un droit inscrit dans la «Lex Britannica».

De ce point de vue, l'offensive

de l'UE ne va-t-elle pas au-delà du dumping ? Ne constitue-t-elle pas une offensive majeure contre le cadre même dans lequel les garanties sont inscrites (conventions, lois, conventions internationales de l'OIT) ?

Au moment de discuter de la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes, n'est-ce pas sur ces faits que les organisations du mouvement ouvrier doivent fonder leurs appréciations ?

Le PSS peut-il continuer à défendre la « libre circulation » et ses conséquences, à l'heure où la Cour européenne de Justice en dévoile toute l'ampleur anti-ouvrière? Devons-nous poursuivre sur cette voie, alors que partout dans le mouvement ouvrier, les voix s'élèvent de toutes parts en Europe contre la prétendue « libre circulation » et la « libre prestation de services », et que les travailleurs dressent partout leur mobilisation contre cette politique ?

Nous devons entendre ce que dit Klaus Wiesehügel, dirigeant du syndicat de la construction, IG-Bau en Allemagne, qui condamne en ces termes l'arrêt Ruffert : « un pas de plus vers un capitalisme sauvage, qui va conduire les citoyens européens à refuser une fois pour toute l'Europe ».

La délégation a expliqué que, selon elle, toute décision du PSS à ce propos devait reposer sur les revendications des travailleurs. Rien n'oblige le PSS à se soumettre à une discipline européenne.

### Le débat est nécessaire

La discussion qui s'est ouverte entre la délégation et le président du PSS est riche et constructive.

Christian Levrat a insisté à plusieurs reprises sur le fait que les arguments de la lettre ouverte doivent être diffusés et discutés largement dans le Parti Socialiste. Le Parti Socialiste est traversé par des contradictions et des conflits entre différents points de vue. Le président a laissé entendre que de grosses pressions émanent de son aile droite, et notamment du groupe du Gurten, qui veut conduire le Parti Socialiste sur la voie du libéralisme.

Il a insisté : la voix de ceux qui veulent au contraire maintenir le lien avec les traditions du mouvement ouvrier doit largement se faire entendre, partout, dans toutes les instances du parti.

Les membres de la délégation s'engagent à ouvrir largement ce débat ! Le temps presse, il faut que les travailleurs trouvent dans le PS un appui con-

tre la politique de déréglementation.

Il faut que les militants et cadres du mouvement ouvrier soient informés sur les arrêtés Laval/Vaxholm, Viking, Ruffert, sur leur contenu et leurs conséquences.

Ce n'est qu'à la lumière de cette discussion que le Parti socialiste et l'USS peuvent prendre position sur la reconduction de l'accord sur la libre circulation des personnes.

### 17 mai, tous à Neuchâtel

La prochaine étape de ce débat est la prochaine rencontre de syndicalistes et de membres du Parti socialiste, qui se tiendra à Neuchâtel le 17 mai, et entendra un compte-rendu complet de la délégation.

La rencontre sera amenée à aborder la question de la « libre circulation » et de la reconduction de l'accord bilatéral avec l'UE.

Pour notre part, nous sommes pour la fraternité entre les peuples.

Mais y a-t-il une autre possibilité de défendre les conditions de travail que de dire NON à la reconduction ?

Compte-rendu établi  
par MR.

## 5<sup>ème</sup> rencontre de syndicalistes et socialistes sur les conséquences des directives de l'UE en Suisse

17 mai, 11h00-15h00, Neuchâtel, grande salle d'UNIA, avenue de la Gare 3

Je participerai à la 5<sup>ème</sup> rencontre;

Je soutiens financièrement la conférence de Stockholm en versant .....francs.

Nom, prénom .....

Adresse .....

Adresse électronique .....

L'inscription et les contributions des personnes intéressées sont à retourner à  
**Michel Gindrat**, Orée 50, 2000 Neuchâtel // mgindrat@bluewin.ch.

Le soutien financier est à verser sur le CCP 12-67458-3, mention Stockholm.